



CITÉ DE
Doncourt

Bulletin mai 2024



“Avril fait la fleur, Mai en a l'honneur”

SOMMAIRE :

Agenda.....	2
Urbanisme.....	2
État civil.....	3
Du côté de l'équipe municipale.....	4
PV du Conseil Municipal du 2 et 8 avril 2024....	5
La Vie de la Cité.....	20
Environnement	25
FCMT.....	27
Ils font Moncontour: Portrait # 1, Le Penthièvre, Bar PMU.....	28
Informations communautaires :.....	29
Culture : Demandez le programme !.....	31

Couverture : Un grand merci à Louna, Marius, Nina, Gabriel et Maël qui se sont prêtés au jeu de la séance photo au jardin d'Hildegarde, ainsi qu'à leurs parents pour leur aimable autorisation de publication

A photograph of a spiral-bound notebook with a 'Weekly Planner' cover and an 'Agenda' page for January. The word 'Agenda' is printed in large, bold, black letters on the right side of the page.

Agenda

Permanences – lieu : « **Chez Yvonne** » :

Mardis 14 et 28 mai : 9h00-12h30 -**Assistante sociale** (rdv. 02 96 50 10 30)

Mardi 14 mai : 14h00-17h00 - **ALEC (Agence locale de l'Énergie et du climat)** (rdv. 02 96 32 96 66)

Mardi 21 mai : 9h30-12h30 - **SOLIHA (Solidaires pour l'Habitat)** (rdv. 02 96 32 96 66)
ABF (Architecte des Bâtiments de France) : Les permanences ne sont plus assurées jusqu'à nouvel ordre.

Pour plus de précisions appeler la mairie au 02 96 73 41 05.

Permanence des impôts tous les jeudis - Uniquement sur rendez-vous (rdv. 02 96 73 41 05)

A photograph showing a miniature model of a building under construction with wooden beams and scaffolding, next to a rolled-up architectural blueprint and a pen.

Urbanisme

Déclaration préalables reçues :

CLÉMENT Yvonnick - 9 rue de l'Union – Modification des ouvertures

VAUTIER Alain - 7 rue de la Victoire – Implantation d'un coffret électrique

HOFFMEISTER James - 2 rue de la Victoire – Remplacement des ouvertures

LMDE – PRIME ENERGY – 5 rue du Tertre – Pose de 10 panneaux photovoltaïques sur la toiture de l'habitation



Programme de juin

Ecoute Numérique

Apprendre à utiliser les outils numériques (ordinateur, tablette, téléphone) comme vous en avez envie.

Tous les mercredis matin, 9h30-12h00

e-Administration

Un médiateur numérique vous accompagne dans vos démarches administratives.

Mercredi 26, 9h00-12h00

Soirée Jeux de Société

Jouons ensemble à de nombreux jeux de société pour tous les goûts.

Tous les jeudis soir, 18h00-23h00

Atelier Imprim'3D

Un nouvel atelier d'initiation à l'impression 3D a ouvert ses portes à l'association.

Tous les samedis matin, 9h30-12h00



#ChezYvonne
1 rue Bel Orient, 22510 Moncontour
<https://chezyvonne.fr/>
contact@chezyvonne.fr





Ils nous ont quitté

Mme. Christiane HAMON - veuve de Ernest SONNENTRUCKER - domiciliée 1 place du Chauchix Saint-Léonard

Mme. Huguette PARENT - veuve de Antoine CARADEUC - domiciliée 1 place du Chauchix Saint-Léonard

M. Jean BAUDET - veuf de Madeleine LE BOULANGER - domicilié 1 place du Chauchix Saint-Léonard

M. Dominique LE GUYADER - divorcé de Martine BRIN - domicilié 6 rue de la Herse - Moncontour

Mme. Simone BASSET - veuve de Sylvain MAHE - domiciliée 1 place du Chauchix Saint-Léonard

Mme. Denise GOUBIN - veuve de Louis PÉCHEUX - domiciliée 1 place du Chauchix Saint-Léonard



Bienvenue à **Lyha POUDER**, née le 24 avril 2024 à Plérin et félicitations à Thomas et Sarah DELAUNAY, domiciliés 4 rue des Douves.

Du côté de l'équipe municipale

Fin des travaux rue Veillet Dufrêche et rue du Tertre

Les travaux de la rue Veillet Dufrêche sont désormais terminés et la météo clémente a permis de respecter le calendrier prévisionnel à l'heure près.

Si globalement l'arrêté d'interdiction de circulation a été bien respecté, un nombre encore trop important d'infractions ont tout de même été constatées, surtout le soir. Nous rappelons que ces arrêtés ne sont pas pris pour causer volontairement des désagréments aux usagers mais pour protéger les ouvriers la journée, préserver leur travail et éviter les retards et garantir la bonne réalisation du chantier. Enfin, rappelons que la réfection d'une route communale est d'utilité publique et profite à tous, raisons de plus pour prendre son mal en patience et pour respecter scrupuleusement les arrêtés.

Quelques finitions sont encore à prévoir. Quelques pavés se sont détachés au passage de la raboteuse. D'autres ont été découverts enfoncés sous l'ancien enrobé et ont été retirés. Tous ont été mis de côté pour une repose ultérieure. Dans l'attente de leur repose, après discussion avec le maître d'œuvre de Lamballe Terre et Mer en charge du chantier, il a été décidé de combler les lacunes avec de l'enrobé. En effet, pour être solide et ne pas fissurer, l'enrobé a besoin d'être contenu au maximum. Par conséquent, nous ne pouvons pas laisser les lacunes libres et prêtes à recevoir les pavés sans amorcer l'apparition de nouveaux nids-de-poule ou d'affaissements. Lorsque nous déciderons de les reposer, il nous sera alors possible de venir scier proprement l'enrobé pour y insérer les pavés manquants.

La pose et l'entretien des pavés sont des savoir-faire que nous souhaiterions développer en interne. Nous avons pour projet d'organiser un chantier citoyen donc nous lançons un appel aux bonnes volontés ! Nous rappelons que cette tranche de travaux de réfection du réseau d'eaux usées et d'un tronçon d'eaux pluviales a été intégralement prise en charge par Lamballe Terre et Mer. La réfection de la voirie pour ce type de travaux se limite habituellement à l'emprise du réseau. Compte-tenu de l'étroitesse de la rue et des conditions de réalisation du chantier, c'est toute la rue qui a été rebitumée. C'est une chance pour notre commune et nous en remercions Lamballe Terre et Mer.



CONSEIL MUNICIPAL
PROCES-VERBAL

Date de convocation et d'affichage

28 mars 2024

Date d'affichage du Compte rendu :

Séance du Mardi 02 Avril 2024

Nombre de conseillers :

En exercice : **15** – Présents : **12** – Votants : **13**

Le deux avril deux mil vingt-quatre, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie de Moncontour sous la présidence de Mme Anne-Gaud MILLORIT, Maire.

Sont présents : Anne-Gaud MILLORIT, Mickaël TARDIVEL, Enguerrand ROUZIC, Maële LASKAR, Michel SAUVÉ, Sophie LANGUILLE, Julie GAUDIN, Karel VAN DAELE, Fanny PEROT, Vassili OLLIVRO, Nicolas PINCHON, Claire BIDET

Absent excusé : Eliott RUFFET donne pouvoir à Mickaël TARDIVEL

Secrétaire de séance : Sophie LANGUILLE

La secrétaire de mairie assiste à la séance. Après avoir constaté que le quorum est atteint, Mme la Maire ouvre la séance à vingt heures et cinq minutes et rappelle l'ordre du jour :

- 1 Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 11 mars 2024
- 2 Accueil des nouveaux conseillers et lecture de la charte de l'élu local
- 3 Création de postes d'adjoints
- 4 Election des adjoints
- 5 Mise à jour du tableau du conseil municipal
- 6 Mise à jour des commissions municipales
- 7 Désignation des délégués et représentants au sein d'organismes extérieurs
- 8 Vie associative : attribution des subventions aux associations
- 9 Ecole La Providence : contribution financière pour l'année 2024
- 10 Informations communautaires
- 11 Décisions prises par la maire par délégation du Conseil Municipal
- 12 Questions diverses

Madame le Maire propose d'ajouter un point à l'ordre du jour : Indemnités de fonction des adjoints. L'ajout de ce point à l'ordre du jour est validé à l'unanimité.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

-
Madame la Maire rappelle les points abordés lors du conseil municipal du 11 mars 2024. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

ACCUEIL DES NOUVEAUX CONSEILLERS MUNICIPAUX ET LECTURE DE LA CHARTE DE L'ÉLU LOCAL

Mme la Maire déclare installés depuis le 24 mars 2024 dans leurs fonctions de conseillers municipaux :

- Jérémie BARREAU
- Claire BIDET
- Maële LASKAR
- Nicolas PINCHON
- Eliott RUFFET
- Michel SAUVÉ

Madame la Maire lit la Charte de l'élu local. Un exemplaire est remis à chaque nouveau conseiller.

Arrivée de Jérémie BARREAU à 20h10. Le nombre de votants passe à 14.

D2024-16 : CRÉATION DES POSTES D'ADJOINTS

Monsieur Mickaël TARDIVEL informe les membres du conseil de sa démission de son poste d'adjoint pour des raisons professionnelles et familiales. Il reste toutefois conseiller municipal. Jusqu'à l'acceptation de sa démission par le Préfet, Mickaël TARDIVEL reste 1^{er} adjoint.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2122-1 et L.2122-2 ;

Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire et que la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30% de l'effectif légal du conseil municipal, soit 4 adjoints au maire au maximum, sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité de créer 3 nouveaux postes d'adjoints en plus du poste de 1^{er} adjoint déjà existant.

- NOM Prénom : SAUVÉ Michel Voix : 6
- NOM Prénom : BARREAU Jérémie Voix : 3

Monsieur SAUVÉ Michel ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé quatrième adjoint et immédiatement installé.

D2024-18 : MISE A JOUR DU TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

Suite aux récentes élections municipales et aux élections d'adjoints, il convient de modifier le tableau du conseil municipal comme suit :

Fonction	Civilité	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Date de la plus récente élection à la fonction	Suffrages obtenus par le candidat
Maire	Mme	MILLORIT Anne-Gaud	06/12/1983	15/03/2020	153
Premier adjoint	M	TARDIVEL Mickaël	21/05/1975	15/03/2020	159
Deuxième adjoint	M	ROUZIC Enguerrand	04/01/1994	15/03/2020	147
Troisième adjointe	Mme	LASKAR Maële	21/04/1987	24/04/2024	59
Quatrième adjoint	M	SAUVÉ Michel	03/08/1935	24/04/2024	86
Conseillère municipale	Mme	FRAVAL LANGUILLE Sophie	01/08/1974	15/03/2020	162
Conseillère municipale	Mme	GAUDIN Julie	29/11/1990	15/03/2020	155
Conseiller municipal	M	VAN DAELE Karel (Nationalité néerlandaise)	11/10/1949	15/03/2020	156
Conseillère municipale	Mme	AUPETIT Irène	26/12/1978	15/03/2020	150
Conseillère municipale	Mme	PEROT Fanny	29/11/1989	15/03/2020	150
Conseiller municipal	M	OLLIVRO Vassili	06/09/1975	15/03/2020	147
Conseiller municipal	M	PINCHON Nicolas	31/10/1979	24/04/2024	63
Conseiller municipal	M	BARREAU Jérémie	27/08/1980	24/04/2024	62
Conseillère municipale	Mme	BIDET Claire	29/11/1984	24/04/2024	62
Conseiller municipal	M	RUFFET Eliott	10/02/2024	24/04/2024	62

Sortie de Claire BIDET à 20h39

D2024-19 : INDEMNITÉS DE FONCTION DES ADJOINTS

Retour de Claire BIDEZ à 20h42

Mme la maire informe l'assemblée qu'une indemnisation destinée à couvrir les frais liés à l'exercice du mandat est prévue par le Code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.) dans la limite d'une enveloppe financière variant selon la taille de la commune.

Son octroi nécessite une délibération.

Il est possible d'allouer des indemnités de fonction, dans la limite de l'enveloppe, au maire, adjoints et conseillers titulaires d'une délégation et aux autres conseillers municipaux (articles L2123-23, 24 et 24-1 du C.G.C.T.).

Vu les articles L.2123-20 à L.2123-24-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT),

Vu l'article L.2123-20 du CGCT qui fixe les taux maximums des indemnités de fonction des maires, adjoints et conseillers municipaux,

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de déterminer les taux des indemnités des élus locaux pour l'exercice de leurs fonctions, dans la limite des taux maximum fixés par la loi,

Considérant que pour une commune de 500 à 999 habitants, le taux maximal de l'indemnité d'un adjoint en pourcentage de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique ne peut dépasser 10.7 %

Madame le maire propose à l'assemblée de fixer l'enveloppe financière mensuelle de la manière suivante :

- l'indemnité des adjoints : 9.3 % de l'indice brut terminal de la fonction publique, actuellement l'indice 1027, par le nombre d'adjoints

Tableau récapitulatif l'ensemble des indemnités allouées :

FONCTION	NOM, PRENOM	POURCENTAGE MAXIMAL	POURCENTAGE INDICE 1027	MONTANT MENSUEL BRUT	MONTANT MENSUEL NET
Maire	MILLORIT Anne-Gaud	40.30%	35.4%	1455.13 €	1258.68 €
1 ^{er} adjoint	TARDIVEL Mickaël	10.70%	9.3%	382.28 €	330.68 €
2 ^{ème} adjoint	ROUZIC Enguerrand	10.70%	9.3%	382.28 €	330.68 €
3 ^{ème} adjoint	LASKAR Maële	10.70%	9.3%	382.28 €	330.68 €
4 ^{ème} adjoint	SAUVÉ Michel	10.70%	9.3%	382.28 €	330.68 €
Total mensuel				2984.20€	

Michel SAUVÉ propose de faire une cagnotte avec une partie de son indemnité d'adjoints à destination des aînés.

MISE A JOUR DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Ce point est reporté au prochain conseil.

DESIGNATION DES DELEGUES ET REPRESENTANTS AU SEIN D'ORGANISMES EXTERIEURS

Ce point est reporté au prochain conseil.

D2024 – 20 : ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Madame le Maire présente le tableau ci-dessous concernant les subventions allouées aux associations pour l'année 2024 établi lors de la réunion de la commission vie associative. Compte-tenu de la situation financière de la commune, il a été décidé de baisser les subventions de 30%.

Associations	Voté 2021	Voté 2022	Voté 2023	Proposé 2024
Communes				
Batterie fanfare Saint Mathurin Moncontour	1 600 €	1 600 €	1 600 €	1 200,00 €
Batterie fanfare - Lamballe Terre et Mer	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000,00 €
Football club Moncontour Trédaniel	1400	1400	1 400 €	1 050,00 €
Association Donneurs de Sang Moncontour	150 €	150 €	150 €	112,50 €
UNC Anciens combattants de Moncontour/Trédaniel	100 €	100 €	100 €	75,00 €
Orgue et Patrimoine de Moncontour	500 €	500 €	500 €	375,00 €
Association des parents d'élèves école publique	350 €	350 €	350 €	262,50 €
APEL Ecole privée	350 €	350 €	450 €	237,50 €
Section Théâtre Moncontour	/	100 €	/	75,00 €
Association RUE DELL ARTE	2 000 €	2 000 €	2 000 €	1 500,00 €
Chasse	100 €	100 €	100 €	75,00 €
Tam Breizh	/	500 €	500 €	375,00 €
Association Badminton Moncontour	/	100 €	120 €	90,00 €
Club cycliste Moncontour	2 500 €	2 000 €	2 000 €	1 500,00 €
Club cycliste Moncontour - Lamballe Terre et Mer		500 €	500 €	500,00 €
AAPPMA (pêche)	100 €	100 €	100 €	75,00 €
Le jardin d'Hildegarde	800 €	800 €	800 €	600,00 €
Club des jeunes	/	1 000 €	1 000 €	750,00 €
Total associations Moncontour	12 650 €	14 900 €	15 120 €	10 852,50 €
Intercommunales/ Pays de Moncontour				
Sons d'automne	500 €	500 €	500 €	350,00 €
Handi'chiens - ANECAH		15 €	15 €	15,00 €
Sauvegarde du Patrimoine Culturel du Mené			100 €	70,00 €
Total associations Intercommunales	700 €	630 €	715 €	435,00 €
Sous total départementales/Nationales	165 €	395 €	265 €	
TOTAL GLOBAL	13 515,00 €	15 925,00 €	16 100€	11 287,50 €

Le sentier du bief, le club des aînés et Il est quatre heures n'ont pas fait de demande pour cette année par solidarité avec la commune au regard de sa situation financière.

Aucune subvention n'a été octroyée aux associations extérieures au territoire (sauf handi'chien car présente sur l'hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve).

Après en avoir délibéré :

Le Conseil Municipal, à 13 voix Pour et 1 Abstention :

- **APPROUVE** le tableau des subventions aux associations pour l'année 2024 d'un montant total de 11 287.50 € affecté en section de fonctionnement au compte D 6574

- **CHARGE** Madame la Maire de l'exécution de la présente délibération

D2024-21 : ECOLE LA PROVIDENCE : ATTRIBUTION DE LA DOTATION DE FONCTIONNEMENT 2024

Madame la Maire rappelle la convention entre la commune et l'OGEC La Providence établie le 28 septembre 2004 qui fixe le montant de la contribution annuelle à 30 000 €, versée en 4 fois par la mairie. Cette somme permet d'assumer les salaires et charges de deux agents d'accompagnement dans les classes et d'entretien, une partie des dépenses liées à l'entretien des locaux, frais de chauffage et électricité ainsi que du mobilier et matériel scolaire.

Début mars, la trésorière de l'OGEC avait informé la municipalité des problèmes de trésorerie que rencontrait l'OGEC et le versement du premier solde, soit 7500€, avait été soumis au conseil municipal du 11 mars 2024 et a donc déjà été effectué.

Toutefois, l'équipe en place souhaitait que le conseil municipal soit au complet pour soumettre la dotation globale au vote.

Madame la Maire rappelle qu'il a été annoncé aux vœux la volonté de maintenir la totalité de la dotation en 2024. L'équipe municipale a rencontré à plusieurs reprises les responsables et parents d'élèves qui ont sensibilisé les élus sur la situation financière très tendue de l'école.

Le budget prévisionnel a été équilibré en tenant compte du maintien de la dotation de 30 000 euros. Il reste nécessaire d'échanger avec l'école de La Providence suite au rapport définitif de la chambre régionale de la cour des comptes afin de trouver d'autres sources de financement pour l'école.

Madame la Maire soumet cette proposition au vote : 10 pour et 4 abstentions.

La contribution annuelle de 30 000 € est adoptée et sera prévue au budget au compte 6558.

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

- Politique de l'habitat
- Schéma directeur de l'eau potable

DECISIONS PRISES PAR LA MAIRE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

1 Urbanisme

DP – Déclaration Préalable

PC – Permis de Construire

PD – Permis de démolir

CUa – Certificat d'Urbanisme Informatif

CUb – Certificat d'Urbanisme Opérationnel

Type	Nom demandeur	Adresse terrain	Nature des travaux	Décision
DP n°6	HOFFMEISTER James	2 rue de la Victoire	Remplacement des fenêtres existantes simple vitrage par des fenêtres en bois identiques double vitrage. Peinture Farrow & Ball green n°34	En cours d'instruction
DP n°7	DUMONT Olivier	4-6 rue de la Victoire	Changement de destination : en rez-de-voirie, ouverture d'une épicerie, primeur et fromagerie, lieu d'accueil et de dégustation. Au 1er étage, lieu d'habitation, appartement.	En cours d'instruction
CU n°2	OLLIVIER Yann	51 rue Veillet Dufrêche		En cours d'instruction

2 Devis

- Achat d'un taille-haie à 647.10 €TTC – Pringault Motoculture
- Achat de petits matériels pour la cantine : 574 €TTC – Groupe Comptoir

Fin de séance à 21h16

Prochain conseil le 8 avril 2024 à 18h30.

CONSEIL MUNICIPAL

PROCES VERBAL

Date de convocation et d'affichage :

Le 02 avril 2024

Séance du Lundi 08 Avril 2024

Nombre de conseillers :

En exercice : **15** – Présents : **13** – Votants : **13**

Le huit avril deux mil vingt-quatre, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie de Moncontour sous la présidence de Mme MILLORIT Anne-Gaud, Maire.

Etaient présents : Anne-Gaud MILLORIT, Mickaël TARDIVEL, Enguerrand ROUZIC, Maële LASKAR, Michel SAUVÉ, Sophie LANGUILLE FRAVAL, Julie GAUDIN, Karel VAN DAELE, Fanny PEROT, Vassili OLLIVRO, Nicolas PINCHON, Jérémie BARREAU, Claire BIDET.

Etaient absents : Irène AUPETIT, Eliott RUFFET

Secrétaire de séance : Julie GAUDIN

La secrétaire générale de mairie assiste à la séance. Après avoir constaté que le quorum est atteint, Mme la Maire ouvre la séance à dix-huit heures et trente-six minutes et rappelle l'ordre du jour :

- 1 Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 2 avril 2024
- 2 Informations communautaires
- 3 Décisions prises par la maire par délégation
- 4 Délégations aux adjoints => point reporté
- 5 Approbation du compte de gestion 2023
- 6 Approbation du compte administratif 2023
- 7 Affectation du résultat
- 8 Vote du budget primitif 2024
- 9 Questions diverses

Madame la Maire propose d'ajouter un point à l'ordre du jour : Vote des taux d'imposition 2024. L'ajout du point est validé à l'unanimité.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Madame la Maire rappelle les points abordés lors du conseil municipal du 2 avril 2024. Le compte-rendu est validé à 12 voix POUR, 0 voix CONTRE et 1 ABSTENTION.

DECISIONS PRISES PAR LA MAIRE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

- Urbanisme

Type	Nom demandeur	Adresse terrain	Nature des travaux	Décision
DP n°8	LMDE – Prime energy	5 rue du tertre	Installation de 10 panneaux photovoltaïques sur façade sud – 18.24m ²	En instruction

- Devis

- Devis Novaflor semis pieds de murs pour 123.77 €
- Formation habilitation électrique pour un agent des services techniques : 100.00€

D2024-22 – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023

Madame la Maire rappelle que le compte de gestion du budget constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement aux comptes administratifs s'y afférents.

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattache, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, les comptes de gestion dressés par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023 des différents budgets, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Résultats budgétaires de l'exercice

60100 - MONCONTOUR -

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	885 595,00	972 585,00	1 858 180,00
Titres de recette émis (b)	99 713,66	946 968,64	1 046 682,30
Réductions de titres (c)		777,02	777,02
Recettes nettes (d = b - c)	99 713,66	946 191,62	1 045 905,28
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	885 595,00	972 585,00	1 858 180,00
Mandats émis (f)	160 971,81	904 916,00	1 065 887,81
Annulations de mandats (g)		25 760,15	25 760,15
Dépenses nettes (h = f - g)	160 971,81	879 155,85	1 040 127,66
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		67 035,77	5 777,62
(h - d) Déficit	61 258,15		

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

60100 - MONCONTOUR -

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement	85 843,32		-61 258,15		24 585,17
Fonctionnement	119 032,43	59 032,43	67 035,77		127 035,77
TOTAL I	204 875,75	59 032,43	5 777,62		151 620,94
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	204 875,75	59 032,43	5 777,62		151 620,94

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 12 voix POUR, 0 voix CONTRE, et 1 ABSTENTION :

- **APPROUVE** le compte de gestion du budget principal de la commune du trésorier municipal pour l'exercice 2023 dont les résultats sont identiques à ceux de la comptabilité communale
- **DIT** que ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.
- **CHARGE** Madame le Maire de l'exécution de la présente délibération.

D2024-23 : APPROBATION DU COMPTE DE ADMINISTRATIF 2023

Madame le Maire présente le Compte Administratif de l'exercice 2023. Il se présente comme suit :

Réalisation de l'Exercice 2023	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	879 155.85 €	160 971.81 €
RECETTES	946 191.62 €	99 713.66 €
RESULTAT 2023	+ 67 035.77 €	- 61 258.15 €
REPORT 2022	+ 60 000.00 €	+ 85 343.32 €
RESULTAT DE CLOTURE	+ 127 035.77 €	24 585.17 €

Nomenclature	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Prévu 2023	Réalisé 2023
Dépense	898 235,90	966 861,84	1 858 180,00	1 040 127,66
Fonctionnement	775 765,32	828 314,43	972 585,00	879 155,85
Ch. - 011 Charges à caractère général	209 466,71	248 110,63	278 218,23	253 728,57
Ch. - 012 Charges de personnel et frais assimilés	461 814,14	474 426,79	510 000,00	508 968,36
Ch. - 023 Virement à la section d'investissement			60 000,00	
Ch. - 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	11 580,70	15 808,44	8 866,77	8 866,77
Ch. - 65 Autres charges de gestion courante	74 537,12	74 515,07	93 600,00	88 084,24
Ch. - 66 Charges financières	18 366,65	15 453,50	20 000,00	19 360,85
Ch. - 67 Charges exceptionnelles			1 000,00	147,06
Ch. - 68 Dotations aux provisions et dépréciations			900,00	
Investissement	122 470,58	138 547,41	885 595,00	160 971,81
Ch. - 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections		3 882,25		
Ch. - 16 Emprunts et dettes assimilées	60 122,27	58 410,36	65 000,00	62 990,15
Ch. - 20 Immobilisations incorporelles	187,20	432,00		
Ch. - 204 Subventions d'équipement versées	11 243,23		17 000,00	3 137,91
Ch. - 21 Immobilisations corporelles	21 682,80	61 653,03	200 810,00	26 563,95
Ch. - 23 Immobilisations en cours	29 235,08	14 169,77	602 785,00	68 279,80

Nomenclature	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Prévu 2023	Réalisé 2023
Recette	1 004 851,85	1 171 737,59	1 858 180,00	1 045 905,28
Fonctionnement	871 408,64	947 346,86	972 585,00	946 191,62
Ch. - 002 Résultat de fonctionnement reporté		99 799,63	60 000,00	
Ch. - 013 Atténuations de charges	8 380,24	5 575,95	13 100,00	38 828,34
Ch. - 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections		3 882,25		
Ch. - 70 Produits des services, du domaine et ventes divers	85 057,82	71 055,53	72 800,00	72 722,67
Ch. - 73 Impôts et taxes	452 787,69	471 802,07	129 442,00	133 605,91
Ch. - 731 Impositions directes			387 898,00	355 861,00
Ch. - 74 Dotations et participations	255 594,69	243 236,10	257 337,00	274 934,51
Ch. - 75 Autres produits de gestion courante	68 888,84	51 374,54	51 003,00	58 696,32
Ch. - 76 Produits financiers	4,86	4,86	5,00	8,91
Ch. - 77 Produits exceptionnels	694,50	615,93	1 000,00	11 533,96
Investissement	133 443,21	224 390,73	885 595,00	99 713,66
Ch. - 001 Solde d'exécution de la section d'investissement r		91 557,99	85 843,32	
Ch. - 021 Virement de la section de fonctionnement			60 000,00	
Ch. - 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	11 580,70	15 808,44	8 866,77	8 866,77
Ch. - 10 Dotations, fonds divers et réserves	89 186,28	110 404,30	65 682,43	77 237,64
Ch. - 13 Subventions d'investissement	31 490,23	6 400,00	225 895,00	12 000,00
Ch. - 16 Emprunts et dettes assimilées	1 186,00	220,00	439 307,48	1 609,25

Madame le Maire sort de la salle et ne prend pas part au vote.

Mickaël TARDIVEL, premier adjoint, prend la présidence et soumet le compte administratif au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 11 voix POUR, 0 voix CONTRE et 1 ABSTENTION, APPROUVE le compte administratif de l'exercice 2023 dont les résultats sont identiques à ceux du compte de gestion.

Madame le Maire reprend la présidence.

D2024-24 : AFFECTATION DU RÉSULTAT

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 127 035.77€, Mme la Maire propose d'AFFECTER LE RESULTAT comme suit :

Affectation en investissement au c/1068	100 000.00 €
Report en fonctionnement R002	27 035.77 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 11 voix POUR, 0 voix CONTRE et 2 ABSTENTIONS, AFFECTE le résultat de fonctionnement tel que présenté ci-dessus.

D2024 – 25 : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2024



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

COMMUNE : 153 MONCONTOUR DE BRETAGNE
 ARRONDISSEMENT : 22 SAINT-BRIEUC
 TRÉSORERIE OU SGC : SGC DE LAMBALLE

N° 1259 COM (1)

TAUX
FDL
2024

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2024

I – RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2024

Taxes	Bases d'imposition effectives 2023 2023 1	Taux de référence 2024 2	Taux plafonds 2024 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2024 4	Produits référence (col. 4 x col. 2) 2024 5	Taux votés 2024 6	Produits attendus (col. 4 x col. 6) 2024 7
Taxe foncière bâtie (TFB)	605 352	50,80	106,42	624 700	317 348	50,80	
Taxe foncière non bâties (TFNB)	1 892	109,07	183,58	1 900	2 072	109,07	
Taxe d'habitation (TH)	210 267	21,62	59,83	181 200	39 176	21,62	
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>		
Total					358 596		

Taxe	Bases d'imposition effectives 2023 2023	Taux de référence de TH 2024	Taux de majoration 2023	Bases d'imposition prévisionnelles 2024	Produit référence (col.4 x col.2 x col.3) 2024	Taux de majoration voté 2024	Produit attendu (col. 4 x col. 6 x taux TH voté 2024)
Majoration de taxe d'habitation (MTHS)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales) 8	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9) 10	Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.	Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2024, cochez la case <input type="checkbox"/>
Taxe foncière bâties (TFB)	Produit total souhaité			
Taxe foncière non bâties (TFNB)	358 596			
Taxe d'habitation (TH)	Produit total de référence (total colonne 5)			

II – RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2024

TVA	IFER / PYLÔNES	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total 11
	0			317	0	0	-16 527	-16 210

III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2024

Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7)	+	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	=	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2024
358 596		-16 210		342 386

À ST-BRIEUC
 Le 08 MARS 2024
 Pour la Direction des Finances publiques,
 MARYVONNE DESBOIS
 DIRECTEUR DEP. DES FINANCES

Le
 Pour la Préfecture,

Le
 Pour la Commune,

Feuillelet à compléter et à retourner systématiquement à la Préfecture et au service de fiscalité directe locale accompagné d'une copie de la délibération de vote des taux.

Le produit prévisionnel des taxes directes locales 2024 est estimé à 342 386,00€.

Madame la maire propose de laisser les taux d'imposition inchangés en 2024 soit :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 50.80 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 109.07 %
- Taxe d'Habitation : 21.62%

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 12 voix POUR, 0 voix CONTRE et 1 ABSTENTION, DÉCIDE de laisser les taux d'imposition inchangés pour 2024.

D2024-26 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

Madame la Maire présente un Budget Primitif 2024 comme suit :
Nomenclature : M57 – Vote au chapitre

Section de fonctionnement :

- Dépenses et recettes équilibrées : 935 000,00 €

Section d'investissement :

- Dépenses et recettes équilibrées : 201 173,00 €

FONCTIONNEMENT		
DEPENSES		935 000,00
ch. 011	charges à caractère général	273 000,00
ch. 012	Charges de personnel et frais assimilés	532 550,00
ch. 014	Atténuations de produits	23 010,00
ch. 023	Virement à la section d'investissement	3 000,00
ch. 042	Opérations d'ordre de transfert entre section	5 959,20
ch. 65	autres charges de gestion courante	80 375,80
ch. 66	Charges financières	15 023,00
ch. 67	Charges exceptionnelles	400,00
ch. 68	Dotations aux provisions et dépréciations	1 682,00
RECETTES		935 000,00
ch. 002	Résultat de fonctionnement reporté	27 035,77
ch. 013	Atténuations de charges	35 000,00
ch. 70	Produits des services, du domaine et ventes divers	87 100,00
ch. 73	Impôts et taxes	127 396,23
ch. 731	Impositions directes	342 386,00
ch. 74	dotations et participations	233 582,00
ch. 75	autres produits de gestion courante	65 000,00
ch. 77	Produits exceptionnels	17 500,00

INVESTISSEMENT		
DEPENSES		201 173,00
ch. 16	emprunts et dettes assimilées	60 000,00
ch. 204	Subventions d'équipement versées	2 000,00
ch. 21	Immobilisations corporelles	43 985,10
ch. 23	immobilisations en cours	95 187,90
RECETTES		201 173,00
ch. 001	Solde d'exécution de la section d'investissement r	24 585,17
ch. 021	Virement de la section de fonctionnement	3 000,00
ch. 040	opérations d'ordre de transfert entre sections	5 959,20
ch. 10	Dotations, fonds divers et réserves	118 811,73
ch. 13	Subventions d'investissement	48 316,90
ch. 16	emprunts et dettes assimilées	500,00

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 12 voix POUR, 0 voix CONTRE et 1 ABSTENTION, APPROUVE le budget primitif 2024.

QUESTIONS DIVERSES :

- Lecture du courrier des commerçants faisant part de leur déception envers l'équipe municipale suite au tournage, signé par 18 commerçants. une réponse écrite leur sera apportée ultérieurement.

Fin du conseil municipal à : 20h48

Prochain conseil prévu le : 13 mai 2024



1. Ecole publique La fleur des prés

Forest school

Jeudi 18 avril, les élèves de maternelle ont passé la matinée à la forest school « Ouvrez la cage aux oiseaux » à Langueux. Au programme : cercle de partage, confection de bombes à graines pour donner un coup de pouce à la nature, jeux libres, petit goûter (aux pétales de fleurs) et histoire dans le bois. Sortie financée par l'APE. Merci.



Spectacle Mouton noir

Vendredi 5 avril, les élèves de CE2 et tous les élèves de CM1 sont allés au Quai des rêves à Lamballe et ont assisté au spectacle « Mouton noir » de Paul Molina. Le spectacle Mouton noir, c'est d'abord une belle histoire. Celle de Paul Molina, un jeune artiste qui s'ignorait jusqu'à peu, joueur de football freestyle, propulsé sur scène pour y présenter ses prouesses techniques. Avec Mouton noir, Paul Molina propose un échange entre sa passion et l'univers du cirque et crée un lien fort avec les jeunes adultes et les adolescents, et les enfants. Tous ont beaucoup apprécié ce moment. Merci à l'APE pour le financement.

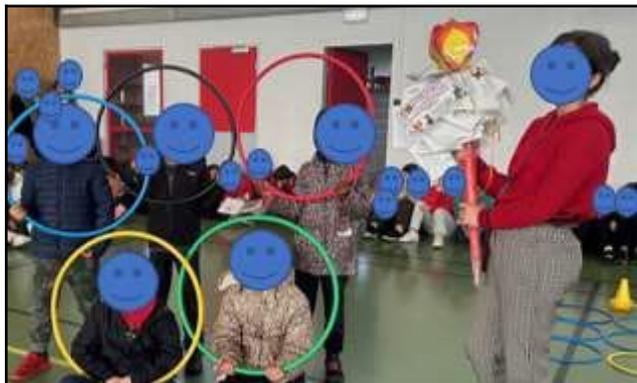


La maison de tous les dangers

Les CE2-CM1-CM2 sont allés à Bréhand pour visiter la « Maison de tous les dangers » : une reconstitution des dangers potentiels que l'on peut rencontrer à la maison et une sensibilisation pour éviter les accidents domestiques. Nous remercions Groupama qui a pris en charge la totalité de cette sortie.

Les Jeux Scolympiques

Lundi 15 avril, 4 classes se sont rencontrées pour des olympiades dans le cadre du parcours de la flamme scolympique : les CP-CE1 de l'école Francis Turbin de Bréhand, les CM1 CM2 de l'école du Petit Prince de Ploec sur lié, et nos classes de CE2-CM1 et CM1-CM2. C'est une flamme symbolique et non officielle qui parcourt les écoles de France depuis Marseille en Septembre 2023 et qui arrivera à Paris en juin. Au programme : ateliers par équipe : morpion sportif, torball, création de drapeau, parcours sportif, cherche et trouve sur l'affiche des Jeux Olympiques de Paris 2024, bétet muet, quizz sportif pique-nique tous ensemble et remise des récompenses avec médailles. Une belle journée qui a marqué les esprits



Intégration des grandes sections à Bréhand et des CM2 au collège

Le 5 avril, les grandes sections ont passé la journée à l'école Francis Turbin de Bréhand. Ils ont pris le car du RPI, mangé à la cantine, et surtout rencontré leurs futurs camarades de CP et leur future maîtresse.

Le même jour, les CM2 ont passé la journée au collège Francois Lorant : self, cours avec les différents professeurs... Un avant-goût de ce qui les attendra dans quelques mois.

Inscriptions 2024/2025

Si vous souhaitez inscrire votre enfant pour l'année 2024/2025, n'hésitez pas à contacter la directrice pour une visite personnalisée et adaptée à vos disponibilités. Nous accueillerons en 2024/2025 tous les enfants à partir de 2 ans (nés en 2021).

Téléphone : **02 96 73 43 20**

Mail : **ecole.0220678t@ac-rennes.fr**

2. Ecole privée de la Providence

Jeux de récré

Lors de trois séances consécutives, Mathieu BREGER de l'UGSEL 22 est intervenu auprès des enfants du CP au CM2 sur le thème des jeux de récréation.

Les enfants ont ainsi appris une multitude de jeux possibles sur la cour de récréation, il y en a pour tous les goûts !



Le centième jour d'école

Depuis le début de l'année, les CP-CE1 comptent les jours d'école. Le 8 avril, ils ont fêté leur 100ème jour d'école. A cette occasion, ils ont réalisé différents défis : sauter 100 fois dans des cerceaux, frapper 100 fois dans les mains, effectuer 100 pas de fourmis, puis 100 pas chassés, réaliser 100 passes avec le ballon, lever 100 fois les bras, ... et pour finir, effectuer 100 secondes de silence.

Balade de printemps

Les élèves de maternelle se sont rendus en forêt pour observer la nature au printemps. Ils ont marché sur le chemin du Bief et ont pu constater l'évolution des végétaux depuis leur dernière promenade d'automne : couleur des feuilles, bourgeons, fleurs... Une jolie cueillette leur a permis de réaliser des œuvres de land art.



3. Vide Maison

Le dimanche 19 mai à Plémy, un vide maison est proposé : Ameublement, vélo, vaisselle vintage, vêtements (manteaux), fauteuils en rotin, paravent bois, puériculture (chaise et lit bois, lit parapluie, jeux, balançoire...), objet déco. Rendez-vous au 11 rue du Pré Veillon entre 10h et 19h

4. Reprise du restaurant « Les Remparts »

Nous souhaitons la bienvenue à Laurent Messier qui a repris le restaurant « Les Remparts » fin février. Retrouvez ses horaires en deuxième page du bulletin.



A la découverte des fleurs sauvages de Moncontour

Les plantes sauvages sont souvent considérées comme de la mauvaise herbe. C'est loin d'être le cas.

Petit tour d'horizon de trois plantes que nous trouvons dans la cité et qui possèdent des vertus très importantes pour l'homme et l'environnement.

Le Pissenlit



Entre les multiples sujets qui peuvent opposer les habitants d'une commune, le pissenlit a pris une place bien ancrée. Pourtant cette fleur qui ressemble à un petit soleil n'a fait mal à personne. En plus les bénéfices pour la nature sont indéniables. Les abeilles le butinent pour leur pollen, il rend le sol souvent très impacté plus accessible aux autres plantes et en plus il est comestible. Pour beaucoup, le pissenlit est pour la flore ce qui est le rat pour la faune. Il témoignerait d'une mauvaise gestion et son apparence serait malpropre. Le pissenlit pourtant nous aime beaucoup étant bien à l'aise dans nos rues. Sa maîtrise était dans le temps facile à mettre en œuvre mais dorénavant il en est tout autre depuis l'introduction du zéro phyto. Sa racine bien fournie et pivotante le rend résistant au débroussaillage. Après les tontes répétées on constate que la seule plante qui résiste est le pissenlit et on obtient donc une monoculture de pissenlit.....

Pour éviter que Moncontour ne devienne une cité de pissenlits, nous avons introduit le fleurissement au pied de mur. L'année dernière, nous avons fait des essais, et avons constaté que le pissenlit non seulement était mieux toléré en compagnie d'autres fleurs par les visiteurs mais qu'en plus il laissait une place généreuse au développement des autres plantes.

La Chélidoine



En se promenant dans les rues de Moncontour à partir du mois d'avril, on constate la présence de Chélidoine qui pousse « en touffe » dans les zones calcaires. Sa fleur jaune composée de quatre pétales n'est pas appréciée à sa juste valeur. Pourtant, elle possède des propriétés médicinales très intéressantes.

En cassant sa tige on distingue une sève orange. Quel enfant n'a pas joué un jour avec cette sève qui tâche les doigts...et les vêtements ?

Cependant, nos grands- l'utilisaient pour l'appliquer sur les verrues plantaires et les cors, donnant ainsi à cette plante le surnom de « Plante à verrues ».

Elle n'est pas comestible et ne doit pas être utilisée sur les parties saines de la peau, les yeux et la bouche.

Le Plantain



Très mal considérée, se répand partout, dur à arracher, le plantain a aussi le droit à son statut de « mauvaise herbe ».

Et pourtant...C'est un aliment des plus apprécié par les lapins, les papillons et les oiseaux. De plus, en trouver dans vos jardins veut dire que votre sol est bien portant !

Ami de nos bronches, cette plante est utile en cas de problèmes respiratoires ou d'asthme.

On peut utiliser le plantain en cuisine, en salade par exemple. Ça a le goût de champignons. Ses feuilles peuvent servir en infusions.

Pour terminer, cette plante était très appréciée par Sainte Hildegarde, et oui celle qui a donné son nom au Jardin du village !



FOOTBALL CLUB MONCONTOUR TREDANIEL

Une montée en R3 pour le FCMT trois matchs avant la fin du championnat avec 12 points d'avance sur son dauphin Plédran !

Dimanche 14 avril, le Fcmt A recevait St Brandan/Quintin B pour le compte de la 19^{ème} journée de championnat de D1. Face à une belle réserve de R2, les jeunes joueurs du Fcmt ont su marquer au bout de 20 minutes sur une belle action collective conclue par Alexis CARLO. Victoire finale 1-0 !

Historique pour le FCMT depuis sa création il y'a 9 ans ! L'E.S.T. avait également obtenu son ticket pour la promotion d'honneur de l'époque il y'a déjà 25 ans et la Moncontouraise il y'a plus de 40 ans.

On espère maintenant assister à une montée en D2 pour l'équipe réserve du Fcmt et pourquoi pas le graal avec une coupe !

Le Fcmt est qualifié pour les 1/8 èmes de finale de Coupe Ange Lemée et les 1/8 èmes de coupe du département.

Encore de belles choses à vivre on l'espère pour le Fcmt !

Programme Mai :

Samedi 04 mai : tournoi jeunes au stade Michel Plestan U6/U9/U13F/U15F

Dimanche 05 mai : Fcmt A se déplace à Plédran (15h30), Fcmt B se déplace aux Dahux (13h30), Fcmt C reçoit Hénansal C (13h30 à Landehen)

Mercredi 8 mai : 1/8 ème de finale de Coupe du département

Samedi 11 mai : U11/U13

Dimanche 12 mai : ¼ de finale Coupe du Département et Coupe Ange Lemée

Dimanche 19 mai : ½ finales

Dimanche 26 mai : dernière journée de championnat, Fcmt A reçoit Corlay A, Fcmt B se déplace à Ploufragan St Hervé.

Dimanche 2 juin : finale coupe du département

Ils font MONCONTOUR

Nous vous proposons tous les mois de partir à la rencontre d'une figure Moncontouraise : Un commerçant, un artiste, un artisan...notre cité regorge de personnalités qui, force d'idées et de propositions dynamisent le quotidien des habitants et des touristes de la cité.

1 Le Penthièvre, Bar PMU

En ouvrant la porte de cet établissement de la place Penthièvre, vous serez servi par Carine ou Laurent qui ont repris ce commerce en 2022.

Au delà de la presse, du tabac, des jeux à gratter, des lotos entres amis et des boissons que l'on apprécie de siroter sur la grande terrasse (par beau temps), le couple Ardennais propose bien d'autres animations et rendez-vous aux habitués gens de passage qui peuvent venir chaque jour, entre 7h et 20h (sauf le mardi) :

Des concerts dans la grande salle pouvant accueillir de grandes formations de musiciens et récemment les élèves du conservatoire de Lamballe. Par moment, la salle se transforme en dancing, le temps d'une soirée karaoké avec son grand écran. Grand écran par ailleurs qui diffuse de grands rendez-vous sportifs (foot et prochainement les JO de Paris).

Et pour les passionnés des jeux de cartes, de nombreux dimanches sont dédiés aux parties de Belotes et de tarots, en plus il y a souvent des lots à gagner, dont des repas dans divers restaurants Moncontourais ! Bref, il y en a pour tout le monde !



<https://www.facebook.com/mairie.moncontour>



https://www.instagram.com/moncontour_de_bretagne/

Informations communautaires :

Bulletin d'Information Communal (BIC)

A LA UNE

FETE DE LA NATURE

Lamballe Terre & Mer s'engage au quotidien pour l'environnement et la biodiversité. Avec sa stratégie biodiversité 2022 > 2027, l'Agglomération travaille sur 12 axes en faveur de la préservation des ressources naturelles et de leur rôle essentiel autour des enjeux climatiques : bocage et patrimoine arboré, milieux aquatiques, site des Landes de La Poterie, gestion des espaces en faveur de la biodiversité, restauration des continuités écologiques...

Dans ce cadre, l'Agglomération et ses partenaires s'inscrivent, cette année, dans l'évènement national « La Fête de la nature » afin de faire connaître leurs actions et sensibiliser petits et grands aux enjeux environnementaux. Du 22 au 26 mai, plusieurs animations sont ainsi proposées sur le territoire :

> Découverte des amphibiens de La Poterie avec les techniciens bocage et biodiversité de Lamballe Terre & Mer,

> Une après-midi à La Piscine avec Ecol'eau : baptême de plongée, jeux aquatiques, expositions, stands... en lien avec la nature,

> Une journée « Nature en fête » avec un rallye nature de 5km comprenant 12 points d'activité, une balade contée « Plantes sauvages » ou du kayak nature.

Ces temps forts seront aussi l'occasion d'échanger autour de l'enjeu climatique et de découvrir comment protéger la nature grâce au tri des déchets.

Retrouvez le programme, début mai, sur www.lamballe-terre-mer.bzh

Pour plus de renseignements, contactez les ambassadeurs du tri de Lamballe Terre & Mer : preventiondechets@lamballe-terre-mer.bzh

ASTUCES POUR EVITER QUE LES OISEAUX NE SE COGNENT A VOS FENETRES

Chaque année, des centaines de milliers d'oiseaux meurent en France suite à une collision avec une vitre. Transparente, elle n'est pas perçue par l'oiseau et lui donne l'illusion d'un milieu naturel. Même si certains paraissent sortir indemnes du choc, des lésions internes se déclarent une fois sur deux. Presque toutes les espèces d'oiseaux sont concernées, y compris les rapaces, espèces rares et menacées.

Si vous avez constaté des problèmes de collision d'oiseaux sur vos vitres, des solutions existent :

- 1 Rendre le verre invisible en le couvrant par des rideaux, des stores, voire en fermant des volets,
- 2 Coller des stickers ou bandes autocollantes anti-collision sur vos fenêtres,
- 3 Poser un liquide ultraviolet sur les vitres, visibles par les oiseaux mais pas par nous (tenue d'environ 2 mois),
- 4 Eviter de placer mangeoire ou abreuvoir près des fenêtres.

AGENDA

Ven. 10/05 - Jeux Nationaux de l'Avenir - La Piscine

Venez soutenir les jeunes espoirs de la natation Handisport.

La Piscine, Lamballe-Armor / Gratuit / Plus d'infos sur www.handisport.org

Mer. 15/05 - Éveil musical - Conservatoire

Les enfants de 0 à 3 ans s'émerveilleront aux sons des instruments de musique, à l'écoute des comptines et feront leurs premiers pas vers la musique.

10h00 / Bibliothèque de Plestan / 02 96 34 82 69 - bibliothequeplestan@wanadoo.fr / Gratuit

Mer. 15/05 - Info Pass'Engagement - Structure Info

Jeunes

Compléter son dossier à destination des jeunes et des associations

De 14h à 15h / Structure Info Jeunes / Lamballe-Armor / Gratuit / Sur inscription :

06 79 98 73 57

Dim. 19/05 - Jardinage au naturel :

En mai, fait ce qu'il te plait !

Utiliser son compost pour planter les courges, sans travail du sol, c'est tellement plus simple !

Astuce : tailles et tontes pour protéger ces plants

De 15h à 17h30 / Jardin du Clos, Plédéliac / Gratuit / Places limitées, sur inscription : 07 88 51 78*

75 ou lejardinduclos@gmail.com

** Inscriptions ouvertes uniquement aux personnes résidant sur l'agglomération de Lamballe Terre & Mer*

Mar. 21/05 - Zoom sur le logement : A la recherche de mon 1^{er} logement - Structure Info Jeunes

De 18h30 à 19h30 / Structure Info Jeunes / Lamballe-Armor / Gratuit / Sur inscription :

06 79 98 73 57

Mer. 22/05 - Anim'&vous - La Boussole : Découverte les amphibiens de La Poterie

Dans le cadre de la Fête de la nature

Avec les techniciens bocage et biodiversité de Lamballe Terre & Mer, explorez les landes et découvrez les amphibiens qui y habitent.

Atelier parents-enfants (à partir de 5 ans) /

De 14h à 16h suivi d'un goûter / Rendez- vous

sur le parking de l'église, rue Saint-Yves, La

Poterie, Lamballe-Armor / Gratuit / Sur

inscription : 06 20 86 00 74

Sam. 25/05 - Ecol'eau - La Piscine

Dans le cadre de la Fête de la nature

Baptême de plongée, jeux aquatiques, Ressource Eau , atelier créatif, exposition, stands sur les abeilles ou l'importance du tri...

De 15h à 18h / La Piscine, Lamballe-Armor / Tarifs : A partir de 17 ans - 5,20€ / enfant : 4€ / moins de 4 ans

Culture

Demandez le programme !



Le Samedi 4 mai, dédicace par Yves COCHET de sa trilogie policière « Obscurs desseins », « Terres promises » et « Nobles causes », à partir de 15h00

Le Jeudi 9 mai, rendez-vous au salon des plantes de la Hardouinais à Saint-Launeuc ;

Le Jeudi 30 mai, lecture de « Mal au Vide » par Clotilde de Brito, à 18h00, en présence de Gwen Guégan, l'illustratrice de la nouvelle édition.



Mardi 14 mai, Collectif Nos à 20h30 (chanson française)

Mai & Juin : Exposition Julien Joly & Raphaëlle Laskar : « Les châteaux en sommeil »



Pour la 9^{ème} édition de « L'Art dans les Cités » en partenariat avec l'Institut français du Liban, deux artistes libanais, Haydar et Renoz sont accueillis à la Résidence des Arts du 5 mai au 12 mai 2024, . À l'heure où le Liban se trouve fragilisé par la situation géopolitique et les acteurs culturels en difficulté, l'ambition est de soutenir ces jeunes artistes en leur offrant un cadre atypique de création.

TOURNOI

11 MAI

U11 / U13

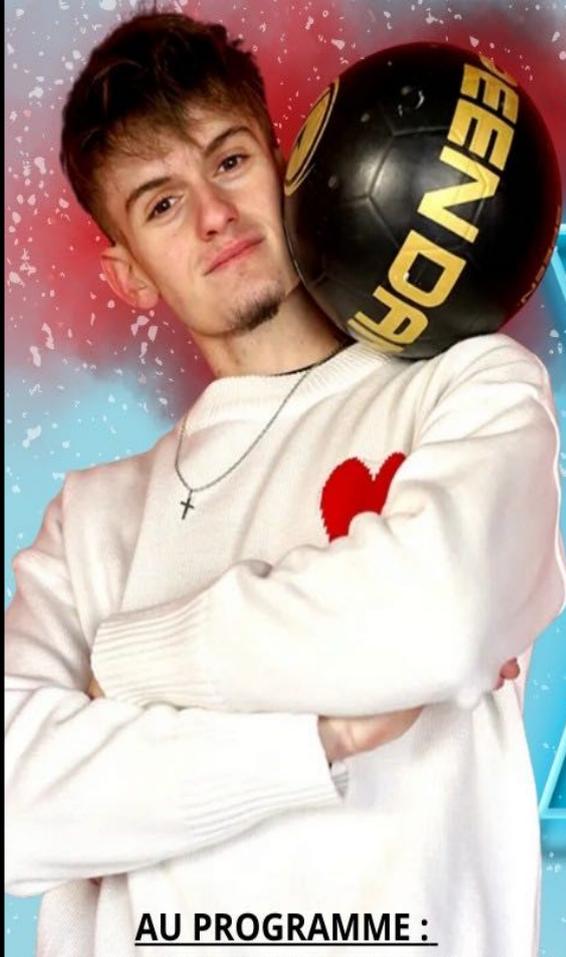
2024

AVEC LA PRÉSENCE DE **DAMIEN FREESTYLE**

FREESTYLER PROFESSIONNEL

VICE CHAMPION DE FRANCE DE PETIT-PONT

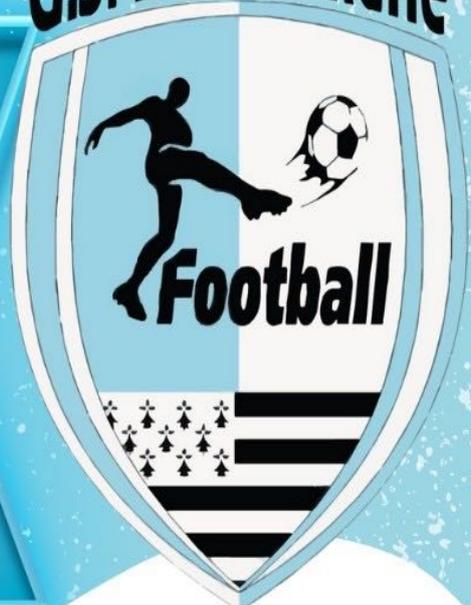
UN DEMI-MILION D'ABONNÉS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



AU PROGRAMME :

INITIATION, SHOW, 1VS1, LOTS..

G.J. Breizh Mené



PLUS D'INFOS & INSCRIPTIONS :

Denis Cardinal - 18 Le Bas Bourg -

22510 Trédaniel - 06.87.76.67.85

Mail : dencardi22@gmail.com



MENU MONCONTOURAIS



RESTAURANTS & ADRESSES

LE CHAUDRON MAGIQUE

1, Place de la Carrière

Cuisine de terroir traditionnelle

Le + : Son cadre médiéval jusqu'aux tenues

LA MULETTE

14, rue Neuve

Restaurant traditionnel

Le + : Une salle spacieuse à la décoration soignée

LES PÂT' À DA

9, Place de Penthièvre

Pâtes fraîches et spécialités Bretonnes

Le + : Le charme de ses murs en pierres et sa terrasse

LA POTERNE

2, Bis rue de l'Eperon

Cuisine traditionnelle

Le + : Son beau jardin et son hôtel

LES REMPARTS

6, rue de l'Union

Restaurant traditionnel

Le + : Rotissoire le dimanche et privatisation possible

SARAY KEBAB

6, Rue Neuve

Restauration rapide

Le + : Il est tard, le frigo est vide, on a un sauveur !

HORAIRES & CONTACTS

02 96 73 40 34

Mardi au samedi : 12h-14h / 19h-21h

02 96 73 50 37

Mardi au dimanche : 12h-13h45

Mercredi au samedi : 19h-21h

Mardi : 19h-21h (juillet & août)

02 96 73 49 10

Lundi & mardi : 12h-13h30

Jeudi, vendredi & dimanche :

12h-13h30 / 19h-20h30

Samedi : 19h-20h30

02 96 73 40 01

Dimanche au jeudi : 12h-14h / 19h-20h30

Vendredi et samedi : 12h-14h / 19h-21h

02 96 73 54 83

Lundi au vendredi : 8h30-15h

Samedi : 11h30-13h30

Dimanche : 11h30-15h30 (dès mi-mai)

02 96 76 02 72

Mardi au vendredi : 12h-14h / 18h-22h

Samedi : 12h-00h

Dimanche : 18h-00h



TRÉDANIEL

DIMANCHE 09 juin 2024

Au cœur du Méné

SOLIDAIRES EN PELOTON

L'association des donneurs de sang de Moncontour
L'ALSL Cyclotourisme de Plémy Trédaniel organisent
Au profit de la recherche médicale.

« LA TRANS-MÉNÉENNE »

75 – 103 kms – Accueil Trédaniel salle des fêtes.

2 parcours départs à partir de 8 heures 6 €

**Randonnée pédestre – 2 parcours : 5-10 kms. 5 €
Départs à 9 h pour 10 Kms et 10 h pour 5 Kms.**

Repas couscous. Sur place ou à emporter 13 €. Contacter :

☎ 06 21 76 68 96

☎ Cyclos : 06 42 08 35 87 - 06 49 22 68 37. Marche : 06 23 18 51 78

MONCONTOUR

lundi 20 mai 2024

88^e

5000€
de Prix

Circuit de la Pentecôte



COURSES :

U17 H/F / départ 12h00
7 tours de 8 km

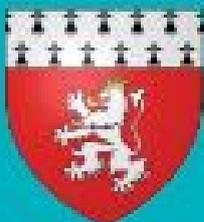
U15 H/F + U17 F / départ 12h02
4 tours de 8 km

Elites + Open 1-2-3
Départ 14h30
15 tours de 8 km

Animé par Cyril Pietot et Philippe Lemaire

Organisé par le Club Cycliste Moncontourais

Ville de
Moncontour



LAMBALLE
TERRE & MER
Communauté de communes



Groupama

Toujours là pour moi.



MONCONTOUR & PLESSALA

